Bertogne

BULLETIN COMMUNAL

NOVEMBRE-DECEMBRE 2020

Conseil communal des enfants (CCE)

Jean-Marie Yeanssenne, nouveau président CCCA (Conseil communal consultatif des aînés)

Opération « Pierres sèches »

www.bertogne.be

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs, chères amies, chers amis,
En cette période trouble, je ne veux pas m'étendre sur le sujet Covid ; les médias écrits, audiovisuels et bien d'autres personnes nous en informent longuement, en déclarant quelquefois tout et son contraire.

Si vous avez besoin d'un renseignement précis, nos services sont à votre disposition pour y répondre (061 216109) et notre site de Bertogne (www.bertogne.be) ainsi que Facebook (Commune de Bertogne) sont à jour concernant les directives du Conseil National de Sécurité.

Néanmoins restons vigilants, prudents et patients ! Respectons les règles, même si certaines peuvent sembler manquer de cohérence.

Petit rappel : nous sommes souvent interrogés par des habitants résidant dans des zones défavorisées au niveau communication ; je peux vous préciser que, contrairement aux dires de Proximus, nous n'avons aucun pouvoir de décision concernant l'amélioration de notre réseau mais nous usons au maximum de notre influence pour faire avancer les travaux nécessaires à l'amélioration de la rapidité du réseau. Je suis conscient que l'avancement des travaux est lent et que la crise Covid n'a rien arrangé.

Un souhait qui me tient à cœur et à vous aussi, j'en suis sûr, est que chaque personne s'investisse dans le respect des règles et que nous puissions, en cette fin d'année, vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, entourés de ceux que vous aimez, tout en espérant une année 2021 plus sereine et que vos/nos projets se réalisent avec moins de difficultés que cette année.

Bon courage !
Votre Bourgmestre, Christian GLAUDE.

CCE > LES PREMIERS PAS DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les 23 et 30 octobre derniers, le conseil communal des enfants de notre commune s'est réuni.

Avant cela, le 9 octobre, les enfants de chaque école ont voté pour élire au sein de chaque école deux représentants.

« *Les autres années, nous demandions d'élire 3 représentants mais avec les problèmes sanitaires que nous connaissons tous, nous avons fait le choix, avec Gretel, de diminuer les effectifs afin d'avoir le plus de place possible* » nous explique Cyril SERVAIS, coordinateur du conseil communal des enfants.

Lors du premier rendez-vous, le 23 octobre, chaque enfant a prêté serment comme suit devant le bourgmestre Christian GLAUDE : «*Je m'engage à respecter le mandat qui m'a été confié, dans l'intérêt de ma commune et de ses habitants* ».

Ensuite, une semaine plus tard, le 30 octobre, avant de partir en vacances et avant les mesures annoncées plus tard par le Gouvernement, les élus ont voté pour un petit-bourgmestre. Cette année, il y avait deux candidats au poste de bourgmestre des enfants : Victor et Tom. C'est ce dernier qui, au terme des votes, fut élu pour représenter les jeunes de notre commune.

Lors de ce dernier conseil, plusieurs projets ont déjà été soulevés, comme par exemple, des potagers partagés. D'ores et déjà une année de bon augure du côté du CCE

Voici la liste des enfants qui vous représentent : Tom Van Wynsberghe, Zoé Clébant, Cilia Fraikin, Florian Dehard, Benjamin Petit, Emma Thiry, Jeanna Latour, Enzo Jacoby, Victor Peeters, Lilou Verduyckt, Estelle Bastin, et Azélie Kinif.

CCCA > CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS DE BERTOGNE ASBL

Au revoir Gislain Gouvienne, Bonjour Jean-Marie Yeansenne (discours lors de la CCCA du 20/10/2020)

Gislain, c'est avec une émotion non dissimulée qu'en date du 06-04-2020 nous avons reçu ta démission en tant que président du CCCA. Tu avais rejoint le comité des aînés de Bertogne en 2002 pour ensuite en devenir le président en 2008. Nous sommes à présent en 2020 et pendant toutes ces années, tu as assumé ton rôle avec le charisme qui te caractérise. Bien plus que d'être le président, c'est en ami que tu as toujours su gérer.

Lorsqu'une fête ou un voyage était programmé, tu n'as jamais hésité à utiliser ton véhicule ni ton téléphone afin de rassembler un maximum de participants. Nous pourrions décrire ton dévouement avec bien plus d'exemples, chacun retiendra que tu as toujours œuvré sans compter. Nous te souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Bienvenue Monsieur le Président.
Lors de la réunion et de l'Assemblée Générale du 06/10/2020, c'est à l'unanimité que Jean-Marie Yeansenne a été élu le nouveau président du CCCA. Jean-Marie fait partie des membres du CCCA depuis le 04/02/2016. Jean-Marie, nous sommes persuadés que tu emboîteras les pas de Gislain avec brio.

En espérant qu'à partir de 2021 nous pourrons reprendre nos activités comme par le passé, nous restons à la disposition de tous.

LES ÉCHOS DU CONSEIL COMMUNAL
(EXTRAITS)

DU 03 SEPTEMBRE 2020

A l'unanimité d'approuver la convention pluricommunale d'organisation de la gestion et du fonctionnement ultérieur du hall relais agricole.

Par 7 oui et 6 abstentions (Aubry, Vaguet, Debarsy, Guillaume, Grandjean, Lindt) décide d'approuver le dossier de « Addendum au PCDR de la commune de Bertogne – Création d'une Maison Rurale sur le site de l'Ancien monastère à Bertogne » (Hall culturel polyvalent) dont l'estimation budgétaire est de 2.455.398,62 euros et qui fait l'objet d'une demande de subsides via le Plan Communal de Développement rural.

A l'unanimité décide d'approuver l'avenant 1 du marché « Entretien et modernisation de voiries à Longchamps, Bertogne et Givroulle PIC 2017-2018 » pour le montant total en plus de 54.698,35€TVAC.

A l'unanimité décide d'approuver la convention de mise à disposition d'un agent contractuel délégué à la protection des données (DPD) dans le cadre des dispositions relatives au Règlement Général de Protection des Données.

En urgence et à l'unanimité approuve le catalogue de la vente de bois d'automne 2020.

Demande l'état du suivi du placement de l'abri de bus à Monaville. L'implantation va être fixée et le dossier pourra être introduit.

Demande l'état du dossier de l'éolien à Longchamps. L'Administration attend le dossier, elle n'a pas de nouvelles actuellement.

DU 1ER OCTOBRE 2020

A l'unanimité vote pour l'exercice 2021 une taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques domiciliées dans la commune au 1er janvier de l'année qui donne son nom à l'exercice ; le taux de cette taxe est fixé, pour tous les contribuables, à 6% de la partie de l'impôt des personnes physiques dû à l'état pour le même exercice.

A l'unanimité vote pour l'exercice 2021 au profit de la commune, 2600 centimes additionnels au principal du précompte immobilier.

A l'unanimité émet un avis favorable sur la demande de l'Administration communale relative à la division d'une parcelle communale en vue d'y construire 5 habitations à Givry (Croiselle) ; décide d'entamer la procédure pour la délivrance du permis sollicité ; charge le collège d'entamer la procédure pour l'obtention du permis d'urbanisation.

A l'unanimité décide d'approuver les cahiers des charges des marchés :

• "Fourniture de pierrailles pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1° janvier au 31 décembre 2021" pour un montant estimé à 21.684,41€21% TVA comprise

• "Fourniture de béton pour les travaux de voirie au service ordinaire et au service extraordinaire pendant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021" pour un montant estimé s'élève à 18.376,81€21% TVA comprise

• "Acquisition de matériaux de gros-oeuvre pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pour la période du 1° janvier au 31 décembre 2021" pour un montant estimé à 747,21€ 21% TVA comprise

• "Acquisition de matériel d'électricité pour les travaux communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pour la période allant du 1° janvier au 31 décembre 2021" pour un montant estimé s'élève à 2.207,77€ 21% TVA comprise

• "Acquisition d'articles pour les travaux d'entretien des bâtiments communaux au service ordinaire et au service extraordinaire pour la période allant du 1° janvier au 31 décembre 2021" pour un montant à 246,74€ 21% TVA comprise

A l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges du marché "Aménagement de la cour de l'école de Mande Saint Etienne", établi par la Commune de Bertogne, pour un montant estimé s'élève à 5.571,57€ 21% TVA comprise.

A l'unanimité d'approuver le cahier des charges du marché "auteur de projet et coordinateur Travaux Ecole de Bertogne Plan Prioritaire de Travaux (sanitaires, revêtement, vélux)", pour un montant estimé s'élève à 10.000,00€ 21% TVA comprise

A l'unanimité approuve les plans de pilotage des écoles fondamentales communales de Bertogne-Champs, Compogne, Givry, Longchamps, et de Mande-Saint-Etienne, tel qu'ils ont été présentés.

A l'unanimité approuve l'ouverture d'un mi-temps à l'école maternelle de Givry à la date du 11/09/2020.

LES INFOS DE LA POLICE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE NOS ÉCOLES SENSIBILISÉES

Début septembre, la mascotte Polifox et la Police Locale étaient aux abords des écoles de la commune de Bertogne pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière.

À l'occasion de la semaine de la mobilité, la commune de Bertogne n'a pas chômé. Les autres années, les élèves de primaire mènent une action de sensibilisation auprès des automobilistes de passage.

Mais cette année, mesures sanitaires obligent, la police locale a dû s'adapter. « *Nous avons intégré le poste de police locale division accueil quartiers Bertogne il y a 4 ans. Cette fonction est souvent mal connue mais pourtant si diversifiée tant sur le point judiciaire, administratif que roulage et demande un investissement professionnel sur le long terme. Nous avons décidé de mettre en place un projet dynamique sensibilisant les enfants à la sécurité routière*, expliquent Virginie Ducomble, premier inspecteur et Anne-Françoise Debras, inspecteur principal. *Généralement, 4 sorties par an sont organisées avec la mascotte Polifox, et ce, toujours avec un thème qui touche à la sécurité des enfants. « Cette année, nos actions ont été restreintes, mais après plusieurs sollicitations de la part des enfants, nous avons décidé d'organiser du 21 au 28 septembre, une semaine sécurité routière aux abords des différentes implantations de la commune de Bertogne, soit 6 au total, tout en respectant les mesures liées au Covid-19*», ajoutent-elles.

Chaque enfant à son arrivée à l'école a été sensibilisé au port de la ceinture de sécurité, à l'équipement réglementaire d'un vélo, etc. Il a reçu un petit support pédagogique : « *Nous avons distribué une latte à 383 élèves. Cette latte était assez ludique dans le sens où elle abordait les différents thèmes à savoir, traverser la chaussée correctement, la visibilité* », concluent-elles.
Les enfants, de leur côté, étaient ravis de revoir Polifox et ont apprécié ce petit cadeau.

FERMEZ LA PORTE

C'EST SAUVEZ DES VIES EN CAS D'INCENDIE

Vous avez peut-être l'habitude de laisser les portes ouvertes chez vous. Cela doit changer !
Fermer la porte, surtout la nuit, est vital. Car si un incendie se déclare, même une porte intérieure normale non résistante au feu pourra arrêter la fumée pendant près de 20 minutes. Le temps qu'il faut pour sauver des vies.
Fermer la porte est une action simple qui ne demande aucun effort, mais qui ralentit efficacement la propagation des fumées.
Un nombre suffisant de détecteurs de fumée et un plan d'évacuation bien rodé garantiront par ailleurs que vous et vos proches puissiez quitter votre domicile à temps en cas d'incendie.

Fermez également les portes derrière vous en sortant et vous ralentirez l'incendie.

CRISE COVID-19
VOTRE CPAS EST LÀ POUR AIDER
LES CITOYENS IMPACTÉS FINANCIÈREMENT

En cette période de crise, le CPAS est là pour octroyer des aides matérielles, sociales, médicales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais peut bénéficier à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.
Les salariés, indépendants, étudiants jobistes, les personnes avec un handicap qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires peuvent nous solliciter.

Les interventions possibles :
- **Aide au logement** par la prise en charge de frais y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.
- **Aide en matière d'énergie** par une intervention dans les frais liés à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.
- **Aide psychosociale** pour le coût d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
- **Aide en matière de santé** comme la prise en charge de frais médicaux : médicaments, factures d'hôpitaux, £ et l'achat de masques, gel et gants.
- **Aide à l'accessibilité numérique** par un soutien notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
- **Aide financière** pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.
- **Aide pour les besoins de première nécessité** comme l'intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, lunettes, ...
- **Aide pour les familles en difficulté** dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

Votre CPAS est donc plus que jamais à vos côtés pour vous aider face à vos difficultés ponctuelles ou récurrentes.

CONTACT : Permanence du CPAS tous les jours sauf le jeudi : **061 21 20 39**
Président du CPAS : Michel PONCIN
0494 37 65 68

SUCCÈS POUR L'ACTION
« BONS À VALOIR AUPRÈS DES PRODUCTEURS LOCAUX »

En septembre, le CPAS a lancé une action afin de proposer des bons à valoir auprès des producteurs locaux à des personnes se trouvant dans une situation sociale difficile et/ou ayant perdu son pouvoir d'achat suite à la crise sanitaire. Ce fût un succès !
Avec le soutien de l'ADL et des Gacoeurs de l'Ourthe, les bénéficiaires de cette aide ont participé activement à une dynamique citoyenne. Les participants ont été sensibilisés et ont pu rencontrer les producteurs. Permettre l'accès à une alimentation durable et locale est l'un des enjeux de demain. Grâce à cette action, c'est un premier pas dans cette direction. L'aide gouvernementale dans ce cas est double : aide aux personnes en difficulté et soutien aux producteurs locaux.

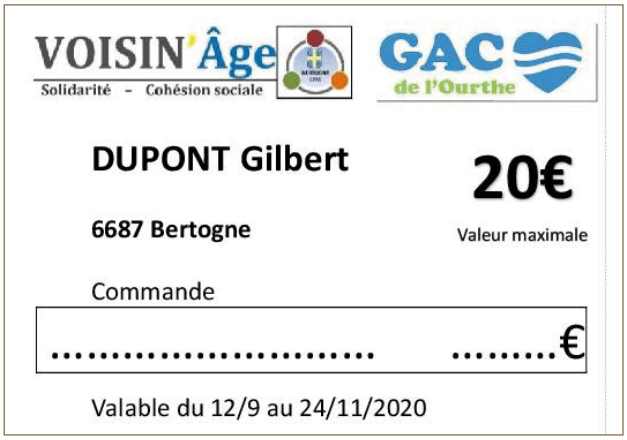
VOISIN'Âge
Solidarité - Cohésion sociale
GAC de l'Ourthe
DUPONT Gilbert
20€
6687 Bertogne
Valeur maximale
Commande
....€
Valable du 12/9 au 24/11/2020

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI
POUR LES LANGES D'ENFANTS

IDELUX

Depuis le 1er juillet 2020, le Conseil d'administration d'IDELUX Environnement a décidé de modifier la consigne de tri des langes d'enfants.

Dès le 1er janvier 2021, ils devront être présentés à la collecte en porte-à-porte dans la fraction résiduelle (sacs gris) et non plus dans les biodégradables.

Cela permettra de réduire la quantité de plastique présente dans les déchets organiques des ménages, et ainsi d'augmenter la qualité du compost tout en diminuant son coût de production. Cette décision risque d'engendrer une faible augmentation du coût de la collecte et du traitement des déchets.

LES INFOS DE L'ADL

SEMAINE DU COMMERCE EQUITABLE 2020

ADL de Bertogne, Sainte-Ode et Tenneville
Frédérique Gatellier – adl.bertogne@publilink.be ou
061 21 61 09 (LU & MA de 8h à 16h et ME de 8h à 12h)
www.adl-tenneville-sainteode-bertogne.be

La semaine du commerce équitable s'est déroulée, comme chaque année, début octobre. C'est le Marché Fermier des 3 Communes qui a ouvert le bal. Vous avez été nombreux à faire

Ecole de Givry

vos emplettes auprès des producteurs locaux et du stand d'Oxfam à Tenneville.

Pour rappel, le marché a lieu tous les 1ers vendredis du mois de 17h à 20h, une belle occasion de changer nos habitudes de consommation !

Deux projections ont eu lieu à Tenneville et Bertogne : ***« L'empire de l'or rouge » et « Le chocolat de la Paix ».*** Deux documentaires percutants permettant

Ecole de Compogne

de nous interroger sur notre consommation. **Tous les élèves des 4e, 5e et 6e primaires des écoles communales** de nos trois communes ont aussi eu la chance d'en apprendre plus sur le commerce

Ecole de Givry

équitable lors d'une matinée d'animation. Ils ont ainsi pu se rendre compte que de nombreux producteurs ne percevaient hélas pas un salaire leur permettant de vivre décemment.

En partenariat avec les ADL de Bastogne et Houffalize-La-Roche-en-Ardenne, nous avons proposons une soirée thématique à destination des professionnels : ***« Pourquoi et comment proposer des produits locaux à mes clients ? »***.

Une vingtaine de producteurs et restaurateurs/traiteurs étaient présents. Après deux présentations sur le commerce équitable et le label « Prix juste producteurs », les personnes présentes ont pu créer des liens et amorcer de nouvelles collaborations entre eux. Démocratiser les produits équitables et locaux, cela se fait aussi en permettant aux consommateurs d'en trouver plus facilement

Ecole de Givry

10 chèques commerces de 5 € achetés, un chèque commerce de 5 € offert*

Action de fin d'année

Du 1er au 16 décembre

CHEQUES Commerces
Tenneville • Sainte-Ode • Bertogne
Plus de 70 commerces participants

Disponibles les lundis et mardis de 8h à 16h et les mercredis de 8h à 12h à l'administration communale.
Plus d'infos : adl@bertogne.be ou 061/21.61.09

*dans la limite des stocks disponibles / max. 250 € par ménage

ADL AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Sainte-Ode - Tenneville - Bertogne

LE MOT DE L'ÉCOPASSEUR

PASSAGE DE LA CAMÉRA THERMIQUE !

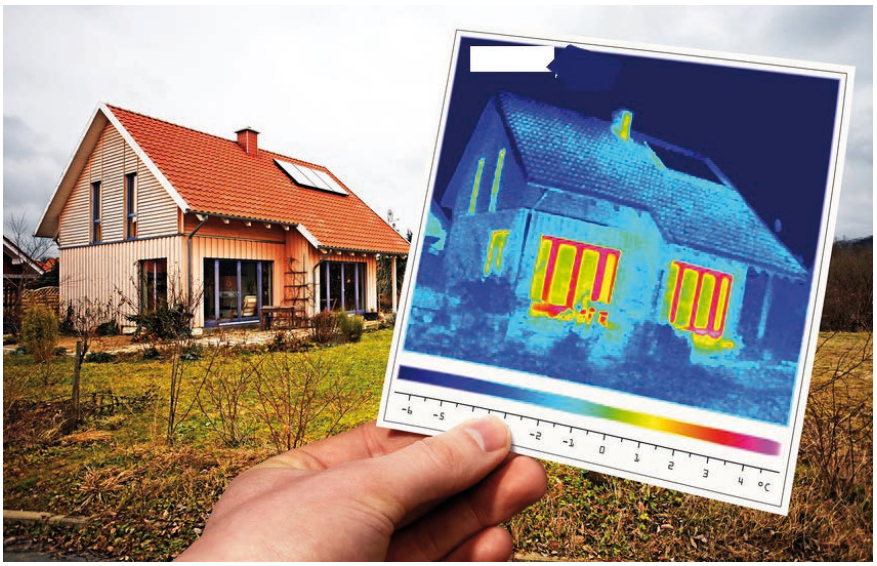

Le passage de la caméra thermique ayant rencontré un certain succès ces dernières années, l'expérience sera renouvelée début 2021 (du 11/01 au 29/01).
Pour rappel, une caméra thermique permet de voir les rayonnements infrarouges (ondes de chaleur) émis. De manière générale, on peut donc supposer que si l'on constate via la caméra thermique qu'une paroi extérieure est chaude, cette dernière est mal ou pas isolée car la chaleur s'échappe de l'habitation. Et inversement si l'on se trouve à l'intérieur. C'est donc un outil important pour se rendre compte du degré d'amélioration de l'isolation du logement.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez m'envoyer par mail votre nom, prénom, adresse du lieu à analyser ainsi que vos disponibilités durant la semaine entre 8h et 12h (voire une date en particulier). Je m'efforcerai au mieux d'organiser les passages en fonction de vos disponibilités et vous fournirai les instructions par retour de mail.

Si vous êtes locataire du bien que vous voulez analyser, veuillez à vous procurer une autorisation écrite et signée du propriétaire. Les inscriptions se clôturent le jeudi 31 décembre. Le passage de la caméra thermique est gratuit. Le nombre de places est limité à 20 et les inscriptions sont prises dans l'ordre. Si c'est possible à mettre dans l'agenda, je peux rajouter des personnes. Sinon, ces dernières seront prioritaires pour l'année suivante.

écopasseur
Bertogne, Sainte-Ode, Tenneville

THIBAULT DELCORDE - ECOPASSEUR.BTSO@OUTLOOK.COM – 061 21 61 09

LE CASTOR

DANS NOS COURS D'EAU

Après quasi deux siècles d'absence, le castor est réapparu dans nos cours d'eau dans les années 1990. Celui-ci est aujourd'hui bien présent dans de nombreux cours d'eau wallons. Il peut s'établir dans des biotopes très variés, dès lors qu'il dispose d'un milieu suffisamment vaste composé de plans d'eau ou de rivières avec des berges à végétation dense. C'est la disponibilité alimentaire, particulièrement durant la période hivernale, qui guide le choix du site d'installation. La présence humaine ne semble pas être un obstacle à l'implantation du castor et il n'est par ailleurs pas exigeant quant à la qualité de l'eau. Bien entendu, il n'est pas toujours aisé de cohabiter avec cet animal.

Si vous rencontrez des problèmes quant à cette cohabitation, n'hésitez pas à contacter le DNF :

Jean-Sébastien SIEUX
Rue du Carmel, 1 (2e étage)
6900 MARLOIE
Tél. 084 22.03.43
marche.dnf.dgarne@spw.wallonie.be

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Rue Viomont 8 à Bertogne

HEURES D'OUVERTURE POUR LE PRÊT :
LE JEUDI DE 13H00 À 16H00 ET LE SAMEDI DE 10H00 À 12H00

Vinciane PRESER 0474 33 10 23 - biblio.berto@gmail.com

DERNIERS ACHATS

C'est arrivé la nuit / Marc Levy
Compostelle : le chemin d'une vie / Aurélie Derreumaux ; Laureent Granier
Né sous une bonne étoile / Aurélie Valognes

NOUVEAU ROMAN DE NOTRE AUTEUR LOCAL
Un petit corps perdu / Armand Henrion

Petit pays / Gaël Faye
Une chance sur un milliard / Gilles Legardinier
Immortel / J.R. Dos Santos

POUR LES ENFANTS

Les trois petites cochonnes / Frédéric Stehr
Le loup est revenu / Geoffrey De Pennart
Les Alphas sauveront ils Noël ? Ella Coalman
Le secret de petit malin / Ella Coalman

de racines et d'idées
Commission culturelle de Bertogne asbl

« Le Temps Retrouvé », c'est le concert de Noël qu'a choisi « De Racines et d'Idées » pour fêter ensemble la musique, le samedi 14 décembre 20h à l'église de Longchamps.
Avec des chanteurs et musiciens de renommée internationale, Philippe Cox au chant, Sophie Ackermann au violon, Nicolas Deletaille au violoncelle et Laurent Beeckmans au piano, nous vous proposons d'écouter l'orchestre qui se produit régulièrement dans une salle au caractère vraiment unique dont Nicolas Deletaille assure la direction artistique, à Herbaimont : « Le fenil aux mille divans ».
Philippe Cox interprète depuis de nombreuses années les grands tubes de la chanson française et américaine avec Françoise Palizeul au sein du groupe « les Palicox ». Le pianiste, Laurent Beeckmans, est connu pour ses arrangements nombreux qui sont joués partout dans le monde. Sophie Ackermann et Nicolas Deletaille poursuivent une carrière de chambristes en Belgique et à l'étranger (Europe, Turquie, Japon, Etats-Unis...).
Nous nous réjouissons de vous retrouver pour savourer ce grand et bon moment musical autour du répertoire de Franck Sinatra, Jacques Brel et quelques standards traditionnels.
Pour la sécurité de tous et toutes, les recommandations sanitaires légales seront d'usage et bien sûr les réservations chez Vinciane Préser, vincianepreser@skynet.be / 0474 33 10 23

A noter également dans vos agendas, notre soirée **« contes coquins, champagne et chocolats »** le 27 février à Givry et notre **excursion à Tongres** le 24 avril. On croise les doigts !

Toutes ces activités sont sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

LE CERCLE D'HISTOIRE
VOUS PRÉSENTE LA CROIX DE TROISMONTS

Vous trouverez ci-dessous le texte qui concerne la Croix d'Occis de Troismonts d'abord annoncée dans le Bulletin Communal de Septembre-Octobre 2020.

Quand vous montez la petite route qui mène au-dessus du village de Troismonts, vers ce qui fut la « piscine Bauvir » où tant des nôtres ont appris à nager, poursuivez jusqu'à l'entrée du bois, prenez le chemin à droite et arrêtez-vous dès les premiers sapins. Vous y trouverez à gauche un petit monticule de pierres surmonté d'une croix, avec un buis têtu qui pousse sur le tertre. Il y a longtemps eu, fixée à la croix, la photo encadrée d'un jeune homme, mais elle a un jour disparu. Ce jeune homme a perdu la vie à cet endroit.

Que s'est-il passé, qui était ce garçon, et quand ce triste événement est-il survenu ?
Jean-François Cronen, puisque c'est de lui qu'il s'agit, fait partie d'une bande de copains de son âge qui sont tous fans de moto. L'un d'eux vient d'acquérir un de ces engins et convie deux de ses amis à venir essayer la nouvelle merveille. Les essais semblent concluants, les deux premiers garçons en conviennent, et il reste pour Jean-François à se rendre compte par lui-même de la qualité de la moto. Les amis l'entendent foncer dans le chemin, puis, soudain, un grand bruit et rien d'autre. Ils accourent et trouvent la moto à terre sur le côté, et le corps sans vie de Jean-François un peu plus loin, au pied d'un arbre. Il s'est fracassé la tête contre un tronc, sans doute en effectuant une fausse manœuvre.
Jean-François a perdu la vie le 12 août 1991. Il avait 17 ans.

Géolocalisation : 50.0489938 N / 5.6084811 E

SAINT NICOLAS
PATRON DES ENFANTS

Nicolas est né à Patara dans une famille illustre et riche. Orphelin dès son adolescence, il distribue aux pauvres la plus grande partie de ses biens. Devenu Evêque de Myre en Lydie (Asie mineure), il prit part en 329 au premier concile de Nicée qui réunit 318 Evêques et qui condamna les doctrines hérétiques d'Arius.
A sa mort, il devint un des saints les plus populaires de l'Orient. St Nicolas est aussi le patron des marins, des bateliers, des débardeurs, des voyageurs et des pélerins .

Vous connaissez tous la légende des trois enfants dans le saloir, légende datant du XIIIe siècle. Ce récit n'est en fait que la transformation d'une histoire plus ancienne.
Sous Constantin, trois officiers accusés faussement furent condamnés à mort. Ils en appelèrent à Nicolas et se mirent sous sa protection pendant qu'on les conduisait, la corde au cou, au lieu du supplice. Le saint Evêque survint, prouva leur innocence et les arracha au bourreau.

Une autre légende illustre la vie de saint Nicolas. Dans sa ville natale de Patara, un de ses concitoyens, tombé dans la misère, avait trois jeunes filles. Faute de pouvoir les marier, il se disposait à les abandonner. Pendant la nuit, Nicolas s'approcha de la maison et, par une fenêtre ouverte, jeta une somme d'argent suffisante pour doter l'aînée. Il recommença deux fois encore la même donation pour doter les deux autres. Ce fait est rappelé sous la forme de trois globes d'or ou bourses que les vieux artistes italiens sculptaient sur un livre que l'évêque tient en main.
Ils étaient trois petits enfants qui s'en allaient glaner aux champs ...

Source : un membre du comité de rédaction du bulletin communal.

Ce cours « nouvelle formule » reprendra lorsque les conditions sanitaires le permettront.

CHARTE DE VIE À LA CAMPAGNE

La Province de Luxembourg a développé une charte de la vie à la campagne. Elle a pour objectif de donner les informations principales aux nouveaux arrivants de notre province. Certains désagréments peuvent être ressentis à la campagne comme des bruits bien particuliers ou des odeurs. Il est bon de les connaître et surtout de comprendre leur cause.

1- Principe

Cette charte a pour objectif de donner les informations principales aux nouveaux arrivants de notre province. Certains désagréments peuvent être ressentis à la campagne comme des bruits bien particuliers ou des odeurs. Il est bon de les connaître et surtout de comprendre leur cause.

2- L'agriculture en province de Luxembourg

L'agriculture en province de Luxembourg est une agriculture familiale aux dimensions humaines liée au sol. En 2020, nous comptons plus de 2000 exploitations sur notre territoire.
Notre province est composée de 82% de prairies permanentes. Celles-ci sont de véritables puits de carbone. De plus, elles protègent les sols de l'érosion, elles favorisent la biodiversité et elles ont un effet positif sur la qualité de l'eau.

© Province de Luxembourg

3- La vie à la campagne

- **Le bruit**

A la campagne, le calme n'est pas synonyme de silence absolu. Il vous arrivera parfois d'être réveillé à l'aube par le chant du coq, le hennissement du cheval, l'aboiement du chien ou encore par le bruit de charrois agricoles.

- **Les odeurs**

A certaines périodes de l'année, vos narines vont être titillées par des odeurs un peu fortes. En effet, l'agriculteur va épandre les effluents d'élevage dit engrais de ferme. Ces derniers apportent des nutriments indispensables aux besoins de toutes les plantes de la terre. Il s'agit donc d'un cycle naturel.

- **Le travail dans les champs au fil des saisons**

L'agriculteur est dépendant de la nature et de la météo. Son travail dans les champs et dans les cultures est rythmé par les saisons. Si l'agriculteur travaille en soirée, la nuit, le week-end ou même les jours fériés, c'est simplement dû à des impératifs climatiques. Par ailleurs, si vous vous déplacez en voiture, vous devrez sans doute ralentir pour permettre le passage de charrois agricoles mais aussi, de temps en temps, d'un troupeau.

Par ce complément d'informations, nous sommes convaincus de votre bonne compréhension et nous vous souhaitons de profiter pleinement de cette belle campagne qui vous offre une qualité de vie qui n'a pas de prix.

Commune de Bertogne

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Editeur responsable :
Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial, Place Léopold, 1 - 6700 Arlon
communication@province.luxembourg.be

DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

ECOLE DU DEHORS À CHAMPS

Depuis l'année dernière, l'école de Champs a pour projet « l'école du dehors ».

Accompagnés de notre animateur Jean-François Garraux du Fourneau Saint-Michel de Saint-Hubert, nous partons une fois par mois pour apprendre dehors. Cette fois-ci, nous avons redécouvert les verbes, les noms et les adjectifs avec la nature.

COMPOGNE : LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE BELGE, ÇA S'APPREND DÈS LES BANCS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE !

A Compogne - comme dans chaque école de la commune - des élections étaient organisées le vendredi 9 octobre. Il s'agissait d'élire 2 représentants parmi les élèves de cinquième et sixième pour faire partie du Conseil Communal des Enfants. Il y avait 15 jours que la campagne électorale était lancée et que des affiches fleurissaient dans les classes de primaire.

Comme chaque année, les 4èmes formaient le bureau de vote. Après prestation de serment (« Je jure de garder le secret des votes. »), chacun a rempli le rôle qui lui était assigné : nommer les électeurs à haute voix, cocher leur nom sur la liste, récupérer les convocations et y apposer le cachet prouvant le vote, remettre les bulletins de vote, vérifier que l'isoloir soit en ordre (crayon bien taillé) et veiller à ce que chaque bulletin soit plié et placé dans l'urne.

Les membres du bureau de vote se sont également occupés du dépouillement. Après celui-ci, les résultats ont été annoncés. Cette année, Emma et Benjamin représenteront l'école de Compogne.

Ce fut une expérience enrichissante : la démocratie est une chose très importante, il n'est pas simple d'organiser des élections impartiales, le vocabulaire utilisé est très spécial. Nous sommes impatients de découvrir les actions du nouveau Conseil Communal des Enfants.

DES ÉLÈVES DE COMPOGNE FONT LE MUR !

Le projet avait démarré l'an dernier ; le covid l'a stoppé. A l'école de Compogne, un mur en pierres sèches a été construit. Mais pourquoi ? Avec l'aide du Parc Naturel des Deux Ourthes, les élèves ont pu découvrir tous les avantages de cette technique millénaire : matériel facile à trouver sur place (pierres du pays), pas de mortier (juste la technique), une protection contre le ruissellement des eaux (et l'érosion des champs), un abri pour une multitude d'animaux et de végétaux.

La semaine du 19 octobre, un murailleur et son équipe sont venus monter le mur... et les élèves y ont participé « activement ».

Vous souhaitez plus d'informations, venez découvrir la construction à l'école de Compogne ou informez-vous auprès du PNDO.

PRÉPARATION DE JUS DE POMME AU SEIN MÊME DE NOTRE ÉCOLE À GIVRY

Le jeudi 8 octobre, les enfants ont participé activement à la réalisation du jus : un super travail d'équipe auquel tous les enfants ont collaboré d'une manière ou d'une autre.

Merci aux bénévoles et aux parents pour le don des fruits et pour l 'achat de nos bouteilles !

Commune de Bertogne

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Vu les conditions exceptionnelles qui sont imposées dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, nous nous voyons contraints de restreindre les accès aux différents services.

Nous vous rappelons que de nombreux documents administratifs peuvent être obtenus via courriel ou courrier en faisant la demande par téléphone ou par mail.

Les documents suivants peuvent également être téléchargés de chez vous (avec lecteur de carte d'identité) via la plateforme « Mon dossier » du Service public fédéral :

Mon DOSSIER

HTTPS://MONDOSSIER.RRN.FGOV.BE/

- Certificat de composition de ménage
- Certificat de résidence principale (avec ou sans historique)
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de vie
- Certificat de nationalité belge
- Certificat de cohabitation légale
- Certificat de résidence en vue d'un mariage
- Certificat de mode de sépulture et/ou rites
- Certificat d'un électeur belge
- Extrait des registres

Afin d'assurer la continuité des services publics, l'accès aux services de l'Administration communale sera restreint :

> **Aux seuls contacts indispensables** au niveau du service population – état civil.
Il est privilégié de **prendre rendez-vous** avant de vous présenter à l'Administration.

Dans ces circonstances, nous demandons aux citoyens de se signaler par le biais de la sonnette mise à leur disposition dans le hall d'entrée et de patienter dans le hall.

> **Pour les autres services**, il vous est possible de **prendre rendez-vous**. Ces rendez-vous peuvent être pris directement auprès des différents services par téléphone ou par mail

Administration communale > Accueil	**061 21 61 09**	
Accueil extrascolaire	**061 21 02 76**	**extrascolaire@bertogne.be**
Agence de Développement Local	**061 21 61 09**	**adl@bertogne.be**
Agriculture – Environnement	**061 21 02 78**	**environnement@bertogne.be**
Comptabilité – Finance – Taxes	**061 21 02 77**	**comptabilite@bertogne.be**
CPAS	**061 21 20 39**	**cpas@bertogne.be**
Directrice générale	**061 21 02 74**	**directricegenerale@bertogne.be**
Ecopasseur	**061 21 61 09**	**ecopasseur.btso@outlook.com**
Etat civil	**061 21 61 09**	**etatcivil@bertogne.be**
Population **Carte identité – Permis de conduire**	**061 21 61 09** **061 21 02 73**	**population@bertogne.be**
Service Cimetière	**061 21 02 73**	**population@bertogne.be**
Urbanisme	**061 21 02 71**	**urbanisme@bertogne.be** **ou urba-catu@bertogne.be**

PERMANENCES

Christian GLAUDE - Bourgmestre
Samedi de 9h à 10h
0498 38 55 37 - glaudechristian@hotmail.com

Jean-Marc FRANCO - 1er Echevin
Sur rendez-vous
0474 86 01 51 - jeanmarc.franco@skynet.be

Gretel DEQUAE-SCHRIJVERS
2ème Echevin - 0493 87 90 55
gretel.schrijvers@skynet.be

Eric DEMEUSE - 3ème Echevin
Sur rendez-vous
0498 75 84 28 - demeuse.eric@belgacom.net

Michel PONCIN - Président du CPAS
Mercredi de 9h à 12h - 061 21 72 55
0494 37 65 68 - poncin.michel@hotmail.com

WWW.BERTOGNE.BE
Facebook « Commune de Bertogne »

L'administration communale est ouverte
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Pour les personnes qui ne peuvent se présenter pendant les heures d'ouverture des bureaux, un service de rendez-vous existe :
061 21 61 09

IMPRIMERIE MEYER | 061 21 53 29